

## Fiche « Microfinance »

### Un outil financier au service de l'entrepreneuriat des plus pauvres

#### Présentation de la microfinance

La microfinance désigne « **les dispositifs permettant d'offrir des crédits de faible montant (« microcrédits ») à des familles pauvres pour les aider à conduire des activités productives ou génératrices de revenus leur permettant ainsi de développer leurs très petites entreprises** » (Portail Microfinance, 2013).

Les premières pratiques de microfinancement remontent au quinzième siècle avec les monts-de-piété créés par les Franciscains, et des pratiques similaires se retrouvent en différents lieux et différentes époques, à l'instar des premières coopératives d'épargne et de crédit en Afrique dans les années 1960. Le concept de la microfinance a toutefois véritablement pris son essor à la fin des années 1970, avec la création de la première institution de microcrédit au Bangladesh par Muhammad Yunus, la Grameen Bank. Aujourd'hui, **la microfinance concerne 80 millions de personnes partout dans le monde**, y compris dans les pays développés, et propose une gamme de services plus étendue (crédit, épargne, assurance, transfert d'argent etc.).

Le modèle se caractérise par :

- l'importance accordée au remboursement
- la fixation d'un taux d'intérêt couvrant le coût de la prestation du crédit
- le ciblage de groupes de clients n'ayant le plus souvent pour seule autre source de crédit que le secteur informel.

Les services de microfinance sont proposés par des institutions de microfinance (IMF), aux statuts très divers : ONG, coopérative ou mutuelle de crédit, banque, institution financière non bancaire etc.

En 2006, lorsque M. Yunus reçoit le prix Nobel de la paix, le microcrédit est au sommet de son succès. Le modèle fait toutefois l'objet de fortes polémiques à partir de 2010, avec l'entrée en bourse de SKS, la plus grande institution de microfinance indienne, et le suicide, quelques mois plus tard, d'une quarantaine de clients surendettés et harcelés par les agents de crédit. Les débats autour de la « crise du microcrédit » ne remettent pas en cause l'existence même de cet outil financier, mais tendent plutôt à démystifier la microfinance comme solution à tous les problèmes sociaux, à en comprendre les limites et les possibles évolutions.

Mise en valeur durant les années 2000 comme un excellent outil de réduction de la pauvreté, la microfinance n'est toutefois pas adaptée à tous les profils d'individus en situation de précarité – comme les victimes de catastrophes naturelles ou les réfugiés fuyant les conflits. La responsabilité de certaines IMF est également mise en cause dans les débats. Afin d'être rentables, elles peuvent être amenées à pratiquer des taux d'intérêts élevés ou augmenter leur nombre de clients, avec une attention moindre portée sur leur capacité à rembourser, ce qui crée un risque d'aggravation de leur situation d'endettement et de pauvreté. Par ailleurs, un rapport publié par Proyecto Capital<sup>1</sup> montre que dans certains pays étudiés, 50 % des micro-prêts attribués normalement au développement de l'activité commerciale sont utilisés pour des dépenses liées à la consommation (habitat, nourriture, frais scolaires) : le débat est donc ouvert sur l'usage, le mode de développement et l'éventuelle régulation du secteur de la micro-finance.

Les exemples développés ci-dessous illustrent la variété des acteurs impliqués dans la microfinance et la diversité des modèles :

- le modèle originel de la Grameen au Bangladesh
- l'ADIE, acteur historique du micro-crédit en France
- l'implication de l'AFD aux côtés de la Fondation Grameen-Crédit Agricole
- l'incarnation mutualiste de la micro-finance proposée par le Centre International du Crédit Mutuel

#### **Exemple 1 : Grameen Bank**

Localisation : Bangladesh

Besoin social : Faciliter l'accès au crédit aux populations rurales pauvres du Bangladesh afin de leur permettre d'effectuer des investissements générant des revenus, et diminuer ainsi leur situation de pauvreté

Type d'innovation : Innovation de produit, innovation organisationnelle. Création de crédits de faibles montants adaptés à la situation des populations rurales pauvres dans les pays en développement.

Modèle économique : modèle coopératif, les profits sont reversés aux 8,5 millions d'actionnaires-emprunteurs de la Grameen Bank ou investis dans des projets d'intérêt commun.

<sup>1</sup> *The experience of participants in both an incentivized savings and CCT program in rural Peru* (2010). Proyecto Capital est une organisation encourageant les politiques publiques à lier protection sociale et inclusion dans le système financier en Amérique Latine et les Caraïbes.



Descriptif :

Le professeur Yunus a fondé en 1976 la Grameen Bank, une banque qui **propose des micro-crédits aux populations pauvres dans les zones rurales du Bangladesh**, afin de leur permettre d'investir dans une activité, générer des revenus, et sortir ainsi de leur situation de pauvreté. La durée du crédit accordé est généralement d'une année, et afin d'en garantir le remboursement, le débiteur doit appartenir à un petit groupe, dont les membres se portent garants les uns des autres. Ce cadre de responsabilité collective permet d'atteindre des taux de remboursement de l'ordre de 98 %.

La Grameen Bank encourage également ses emprunteurs (dont plus de 90 % sont des femmes) et leurs familles à adopter certains comportements afin d'amener à une amélioration globale des conditions de vie. Les clients doivent ainsi mémoriser préalablement à l'octroi du crédit, les seize préceptes de la Grameen Bank, parmi lesquelles figurent la planification familiale, l'éducation des enfants et l'interdiction de demander ou recevoir une dot en cas de mariage.

La Grameen Bank fait aujourd'hui l'objet de polémiques depuis la démission forcée en mai 2011 de M. Yunus suite à un long bras de fer juridique avec le gouvernement du Bangladesh. La volonté de ce dernier de renforcer son contrôle sur la Grameen Bank, aujourd'hui détenue à majorité par plus de 8,5 millions d'emprunteurs issus de milieux défavorisés, attise des inquiétudes quant à la pérennité des valeurs et l'avenir de l'organisation.

Impact(s) :

Avec ses 2 500 branches et 8,5 millions de crédits octroyés, la Grameen Bank impacte la vie de plus de 40 millions de personnes. Elle évalue à 60 % le taux des emprunteurs qui sortent de la pauvreté via le microcrédit.

En savoir plus : site internet de la Grameen Bank : [www.grameen-info.org](http://www.grameen-info.org)

**Exemple 2 : Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)**

Localisation : France

Besoin social : Financer et accompagner les projets des créateurs d'entreprise qui n'ont pas accès au crédit bancaire, particulièrement ceux des chômeurs et des allocataires des minima sociaux.

Type d'innovation : Innovation de produit, innovation organisationnelle. Microcrédit adapté aux individus en situation de précarité dans un pays industrialisé

Modèle économique : Modèle associatif.

Descriptif :

Premier opérateur de microcrédit en France, l'Adie a été créée en 1989 par Maria Nowak, adaptant le modèle de la Grameen Bank du Professeur Muhammad Yunus **aux conditions d'un pays industrialisé (processus dit de « reverse innovation »)**.

Le crédit est attribué après une évaluation de la **détermination et de la capacité** du futur créateur d'entreprise à développer son projet, ainsi que de la **viabilité économique de celui-ci**. Les projets financés se situent principalement dans les **secteurs du commerce et des services** (ex : peintre en bâtiment, fleuriste, épicier, esthéticienne, électricien, etc.) et leur **taux de pérennité est de 68 %** après deux ans, soit un taux identique à celui de la moyenne nationale des créations pures d'entreprises individuelles. L'Adie compte 130 antennes et 190 permanences, 500 permanents et 1 500 bénévoles. L'association se présente comme un « sas d'entrée » vers l'intégration dans les circuits bancaires classiques pour les individus qui en sont éloignés. Elle a publié en 2012 un livre blanc comprenant des propositions à destination de l'État pour « Améliorer l'environnement juridique et financier de la création d'entreprise et du microcrédit ». Elle a évalué la demande potentielle de microcrédit en France à 300 000 prêts par an, sous réserve d'un environnement institutionnel plus favorable.

**Produits financiers proposés :**

- Des microcrédits jusqu'à 6 000 € pour financer tous types de besoins (véhicule, stock, trésorerie, etc.)
- Un accès facilité à des aides complémentaires (prêt d'honneur, prime départementale...) permettant un financement jusqu'à 11 000 €.

**Services non financiers proposés :**

Des formations pratiques, des conseils d'experts commerciaux, juridiques, comptables, un accompagnement individuel, ainsi qu'une *hotline* téléphonique ACI (Adie Conseil Info) afin de répondre aux questions des clients/salariés/bénévoles de l'Adie.

Impact(s) :

Depuis 1989:

- 113 283 microcrédits accordés
- 81 396 entreprises créées
- 107 000 emplois générés

En savoir plus :

site internet de l'Adie : [www.adie.org](http://www.adie.org)

Livre blanc *Améliorer l'environnement juridique et financier de la création d'entreprise et du microcrédit* : [www.adie-colloqueinverse.org/wp-content/.../Livre-blanc-Adie.pdf](http://www.adie-colloqueinverse.org/wp-content/.../Livre-blanc-Adie.pdf)



### Exemple 3 : Convention de sous-participation en risque AFD/Fondation Grameen Crédit Agricole

Localisation : Afrique Sub-saharienne et sur le pourtour méditerranéen

Besoin social : Lutter contre la pauvreté et l'exclusion financière

Type d'innovation : Innovation organisationnelle et innovation produit. Partage du risque pris par les banques qui octroient des micro-crédits

Modèle économique : Convention de sous-participation de l'AFD en risque ARIZ d'un montant de 10 millions d'euros, permettant de couvrir un montant d'intervention de 20 millions d'euros par la FGCA.

Descriptif :

La mission de la Fondation Grameen Crédit Agricole, créée en 2008, est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion financière dans les pays en voie de développement, en accompagnant le développement d'institutions de microfinance et en facilitant les projets de *social business*, par des financements adaptés, sous forme de prêts, garanties ou prises de participation en capital, ainsi qu'une assistance technique, pour les accompagner dans leur développement. L'Agence française de développement (AFD) est un établissement public au cœur du dispositif français de coopération, qui agit depuis soixante-dix ans pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer.

Les deux organismes ont conclu en mars 2011 une convention de sous-participation de l'AFD en risque ARIZ, d'un montant de 10 millions d'euros. La sous-participation en risque consiste en une garantie de l'AFD couvrant 50 % du risque de crédit sur les concours financiers octroyés par FGCA. Ce partenariat permettra de couvrir un montant d'intervention de 20 millions d'euros par la FGCA en Afrique sub-saharienne et sur le pourtour méditerranéen.

Impact(s) :

- Partage, et donc diminution, du risque pris par les banques dans les prêts qu'elles octroient
- Accès facilité au crédit des entreprises et des institutions de microfinance dans les zones géographiques ciblées
- Encouragement à l'investissement et à la création d'emplois

En savoir plus :

Site de l'AFD : [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

Site de la FGCA : [www.grameen-credit-agricole.org](http://www.grameen-credit-agricole.org)

### Exemple 4 : Centre International du Crédit Mutuel (CICM) : un modèle mutualiste de micro-crédit

Localisation : Afrique, Asie du sud-est, Amérique latine, Europe centrale et orientale

Besoin social : donner les moyens aux populations locales exclues des systèmes bancaires de prendre en main leur développement économique et social par la création de coopératives d'épargne et de crédit autonomes

Type d'innovation : innovation organisationnelle. Adaptation du modèle mutualiste et coopératif dans les pays en développement

Modèle économique : CICM est une association mettant en place des modèles coopératifs

Descriptif :

Dès 1979, en créant le Centre International du Crédit Mutuel, le Crédit Mutuel s'est engagé dans la voie de la coopération et de l'aide au développement.

Cette association à laquelle participent les 18 Groupes régionaux du Crédit Mutuel vise à mettre en place des réseaux coopératifs autonomes et pérennes dans des pays en voie de développement où les particuliers n'ont pas toujours accès à la banque.

L'objectif est de donner aux populations locales exclues des systèmes bancaires traditionnels les moyens de prendre en main leur développement économique et social et ainsi d'améliorer leurs conditions de vie, **en créant des coopératives d'épargne et de crédit autonomes** dont l'administration est progressivement confiée aux sociétaires. A travers le CICM, et au-delà de sa dotation budgétaire de plus de 2 millions d'euros, le Crédit Mutuel s'implique concrètement, en tant qu'institution bancaire et acteur appartenant au champ de l'Économie sociale et solidaire, dans des actions de développement.

L'intervention du CICM peut prendre la forme :

- d'une création ex-nihilo d'un réseau coopératif,
- d'une assistance à des mouvements coopératifs existants.

Elle se traduit par la mise à disposition d'un cadre du Crédit Mutuel qui assure les fonctions de directeur et recrute puis forme les personnels et élus locaux à la gestion et à la gouvernance d'une institution bancaire et mutualiste. Elle se traduit également par une prise en charge financière dégressive du fonctionnement et des investissements.

Le principe constructeur de ces réseaux repose sur le fait que les prêts sont distribués sur la base de l'épargne collectée auprès des sociétaires, ce qui constitue une différence majeure avec les institutions de micro-crédits nourries aux lignes de crédits externes.



Cette approche permet de développer :

- **L'autonomie financière des populations**

La gestion d'un budget, individuel ou familial, amène les sociétaires à sortir d'une logique de survie, pour se placer dans une perspective qui consiste à économiser, ou à investir aujourd'hui pour assurer les revenus de demain.

- **Un modèle de microfinance rigoureux, solidaire et mutualiste**

L'action du CICM a des conséquences directes sur les économies locales en favorisant le financement de l'activité des artisans, des commerçants, des agriculteurs... Elle permet aussi à la population de faire face à une dépense urgente sans avoir recours à l'usure, de sécuriser un capital et de constituer une épargne de prévoyance. Enfin, elle favorise un transfert technologique (informatique, monétique...);

La valorisation de l'épargne collectée, le financement des activités de chaque village peut participer au ralentissement de l'exode rural, à la création d'emplois locaux et à la constitution d'une société plus équilibrée.

Impact(s) :

Compte tenu des structures familiales des pays dans lesquels le CICM intervient, on peut compter à près de 3 millions de personnes bénéficiaires des services du CICM.

En savoir plus : [cicm.creditmutuel.com](http://cicm.creditmutuel.com)